

DELEGATION DE Monsieur MARIK FETOUH

D-2018/159

**Soutien aux initiatives associatives en faveur de la mémoire de l'esclavage et la traite négrière et leurs abolitions.
Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle. Cette politique porte également sur des actions mémorielles en lien avec le passé de port négrier de Bordeaux.

Cette volonté se traduit tout particulièrement par la participation de la Mairie de Bordeaux à l'organisation des commémorations de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions depuis 2007. Cette année, comme en 2017, afin de permettre à un maximum d'acteurs de se saisir de ce sujet, un appel à projets a été lancé, ouvert à tous dans le cadre d'une action collective portée par une association domiciliée ou pratiquant ses activités sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives des associations qui ont des projets en faveur des bordelais autour de cette thématique, en leur apportant deux types d'aide : des conseils au montage de leur projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les lauréats figureront dans la programmation de la semaine de la Mémoire qui commémorera l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions, et qui aura lieu du 3 au 12 mai 2018.

Le jury était composé comme suit :

- M. Marik Fetouh, Adjoint au Maire en charge de l'égalité et de la citoyenneté
- Mme Véronique Delannoy, Directrice - Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté - Mairie de Bordeaux
- Mme Katia Kukawka, Directrice Adjointe - Musée d'Aquitaine - Mairie de Bordeaux
- Mme Isabelle Amicel, chargée de mission - Mission Egalité, Diversité et Citoyenneté - Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté - Mairie de Bordeaux
- M. Yoann Lopez, sociologue

Réuni le 28 mars 2018, le jury a auditionné 13 porteurs de projets sur les 14 projets reçus.

Il s'est entretenu avec chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'une première sélection.

Le jury a délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à :

- l'impact sur la mémoire de l'esclavage et la traite négrière,
- la faisabilité du projet,

- son originalité,
- son descriptif et la présentation (argumentation).

Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 10 projets.

L'attribution des subventions pour un montant total de 10 000 euros est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Synthèse du projet	prix attribué
LE LABO DES LETTRES	Une Histoire entre sons et mots	Ateliers d'expression artistique et écriture	700 €
L'A COSMOPOLITAINE	Village pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage et soirée commémorative	Village associatif et soirée de commémoration des 170 ans des abolitions de l'esclavage et de la traite négrière au Musée d'Aquitaine	1 500 €
MC2a	Thiaroye sur Garonne	Création d'une vidéo documentaire à partir de micro trottoir sur la traite et l'esclavage	1 500 €
COLLECTIF DU DIX MAI	Chaines Invisibles	Spectacle scénique, artistique et culturel mettant en avant à la fois le 50ème anniversaire de la mort de Martin Luther King et le 170ème anniversaire de la 2ème Abolition de l'Esclavage.	800 €
FAIS ET REVE / COMPAGNIE DU DERNIER STRAPONTIN	Lieu de mémoires	Spectacle conçu à partir d'archives administratives, vision à laquelle s'opposent deux récits d'esclaves. Sensibilisation par Amnesty International, à la suite du spectacle, sur la question de l'esclavage moderne.	1 200 €
INSTITUT DES AFRIQUES	Les femmes dans l'histoire de l'esclavage	Rencontre littéraire et atelier d'arpentage	500 €
CHAINES BRISEES	Femmes des Antilles, traces et voix	Lecture d'un récit historique retraçant les parcours d'esclaves et notamment des femmes.	1 000 €
ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-PERUVIENNE TAYTA	Rythmes de l'esclavage	Exposition, concert et projection d'un film sur les apports des esclaves dans la musique sud-américaine	1 000 €
DU SOLEIL DANS LES PIEDS	L'apport de l'Afrique à la musique d'Amérique du Sud	Conférence -concert sur les apports du métissage culturel afro-américain	1 000 €
ONG A LA SOURCE	Zoki Azata	Spectacle scénique autour de l'histoire de Joachim d'Almeida à travers la lecture de son testament et diffusion d'une vidéo sur la réconciliation de l'Afrique avec les pays d'Amérique du Sud ayant accueilli des esclaves.	800 €
			10 000,00 €

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2018
Promouvoir l'égalité – Opération P0740002 – Compte 6574 – CDR : Gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à : - verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du rapport présent.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, il s'agit d'une délibération pour octroyer 10 000 euros de subventions à 10 associations qui vont réaliser des actions dans le cadre de la Semaine de la Mémoire. Cette semaine va durer une dizaine de jours du 3 mai au 13 mai. Une vingtaine de manifestations seront organisées avec de nombreux partenaires. Il y en a deux que je voudrais citer :

- D'abord, le rectorat. Nous aurons 300 collégiens qui chanteront demain soir lors de la soirée d'ouverture, qui restitueront le travail qu'ils ont fait pendant l'année scolaire sur le thème, « *Sur les traces de l'esclavage, libre de couleur* ». Ils chanteront également à l'occasion de la cérémonie officielle sur les quais le 10 mai.
- L'autre partenaire, c'est le consulat des États-Unis d'Amérique. Nous commémorons également, cette année, les 50 ans de la disparition de Martin LUTHER KING. Il y aura différentes manifestations, notamment une exposition proposée par le consulat de « *The Dream continues* » qui sera inaugurée le 4 mai sur les quais.

Il y a également un Village de la Mémoire, comme tous les ans, qui se déroulera le samedi 5 mai à proximité du Square Toussaint Louverture Rive Droite.

Je signale également que, lors de la soirée d'ouverture de cette semaine, demain soir, Monsieur le Maire, nous vous remettrons le rapport de la Commission de réflexion sur la traite négrière et l'esclavage qui va vous faire 10 propositions. Je tiens à préciser que cette Commission a travaillé pendant 2 ans, a réalisé une enquête en ligne avec plus de 1 000 réponses et a procédé à 42 auditions.

M. le MAIRE

Monsieur JAY, vous avez demandé la parole ?

M. JAY

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, les initiatives en faveur de la Mémoire, du passé de notre ville ont tout notre soutien. En particulier, si elles permettent la promotion de notre très ancienne cité, si elles permettent la mise en lumière des réalisations et des grandes œuvres de Bordelais.

Dans cette délibération, il ne s'agit pas d'une mémoire glorieuse. Bien au contraire, il s'agit d'une page sombre puisqu'il s'agit de la participation de commerçants bordelais à la traite négrière occidentale. Celle-ci consistait à acheter des esclaves en Afrique pour les revendre après les avoir transportés en Amérique. Il s'agit bien d'un abominable commerce. Si Bordeaux a oublié cette période honteuse, ce n'est pas le cas de l'Afrique. Dans beaucoup de pays africains, l'esclavage n'a pas totalement disparu, et dans d'autres, les descendants d'esclaves souffrent de discrimination. L'intérêt de notre ville est bien sûr, sans oublier les périodes sombres, d'assurer la cohésion de notre communauté en évitant à la fois la culpabilisation de personnes qui n'ont rien à voir avec ces faits anciens et la victimisation de personnes qui ne sont pas concernées. Aucun des projets retenus ne parle des Bordelais qui se sont opposés à ce commerce. Je pense à MONTESQUIEU, à André Daniel LAFFON, à Armand GENSONNÉ. C'est dommage. C'est selon nous un angle utile pour notre communauté que de mettre en valeur ces hommes courageux et humanistes. Pour poursuivre l'œuvre de ces grandes figures de l'abolitionnisme, peut-être pourrions-nous renforcer nos actions contre les formes modernes d'esclavage qui, malheureusement, se manifestent aussi à Bordeaux. Nous pensons au mariage forcé, à la prostitution forcée, à l'enfermement des femmes avec obligation de porter le voile, aux victimes de mutilation sexuelle et aux filières de passeurs qui exploitent le rêve d'une vie plus facile en Europe. Malgré ces manques, nous voterons pour cette délibération.

M. le MAIRE

Merci. Monsieur FETOUH, vous voulez rajouter quelque chose ? Non.

M. FETOUH

Je crois que Monsieur FELTESSE voulait parler.

M. le MAIRE

Pardon, Monsieur FELTESSE a demandé la parole.

M. FELTESSE

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, je saisis cette délibération parce qu'effectivement, nous sommes au début de la commémoration rituelle autour du 10 mai. Il y a quelques jours, nous rappelions l'abolition de l'esclavage par Victor SCHOELCHER. L'actualité a été particulièrement dense, ces derniers jours, puisqu'il y a eu une polémique sur laquelle je ne reviendrai pas. Il y a eu les propositions de la Commission qui travaille depuis un peu plus de 2 ans. Il y a eu par ailleurs, au niveau national, le choix du Président de la République, le bon choix d'ailleurs, de nommer Jean-Marc AYRAULT comme Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage parce que le travail qui a été fait à Nantes est assez admirable en la matière.

J'aurais une question et une suggestion. Déjà une question puisqu'il y a demain le rendu officiel du rapport, et on a pu voir à travers la presse les 10 propositions qui commençaient à s'esquisser. Propositions qui reposent notamment sur le fait que les Bordelaises et Bordelais qui ont été consultés sur la mémoire de l'esclavage, très majoritairement, considèrent que Bordeaux n'en fait pas encore assez sur cette question-là. Je ne mésestime pas les différentes initiatives qui ont pu être prises. Je voulais savoir si on pouvait déjà avoir un point en avant-première quelques orientations. Et ensuite la suggestion, si j'ai bien compris la première des 10 propositions de la Commission qui est de travailler sur le devoir de mémoire et sur le partenariat avec le Rectorat. Il existe au niveau de la Métropole un dispositif que nous connaissons les uns et les autres bien qui s'appelle « Les Juniors du développement durable » qu'on a fait évoluer ces dernières années, pour que ça aille au-delà de la question du développement durable, que ça s'attache aux questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, je pense que le Rectorat accueillerait de manière assez favorable qu'on mette cette question aussi à l'agenda des « Juniors du développement durable ». Merci.

M. le MAIRE

Sur ce point, je pense qu'effectivement, il n'y aura pas de difficultés avec le Rectorat.

Sur ma réaction aux propositions de la Commission, j'attends de les avoir officiellement demain ou après-demain. Demain. Vous dire que je les ignore complètement serait mentir. Il me semble que ce travail a été très pragmatique. En fait, le point sensible, s'il est sensible, mais un peu difficile, c'est celui d'un monument à la mémoire de l'esclavage. Sous quelle forme ? Où ? Comment ? En faisant preuve peut-être un peu d'imagination ? Il y aura là quelque chose à discuter.

Sur les noms de rue, c'est là-dessus que vous réagissiez, non ? Il y a une suggestion qu'on verra demain, mais qui me paraît intéressante. Bref, voilà, moi je suis prêt à en faire plus si c'est bien le vocabulaire à adapter au-delà de ce que nous avons déjà fait.

Monsieur FETOUH, vous voulez rajouter un mot ?

M. FETOUH

Oui, pour répondre à Monsieur JAY, il est envisagé de proposer que certaines rues portent le nom des personnes qui se sont battues pour l'abolition de l'esclavage. Cela va tout à fait dans votre sens. Et par ailleurs, la Ville de Bordeaux soutient des structures qui luttent contre la traite humaine et notamment LA CASE. On s'occupe aussi de l'esclavage moderne, notamment dans le cadre de la délégation d'Alexandra SIARRI.

Pour répondre à Monsieur FELTESSE, il n'y a pas une grande majorité de Bordelais qui trouve qu'on n'en fait pas assez, il y a une courte majorité. Et quand on regarde ceux qui connaissent la politique que l'on mène, finalement,

on tombe sur une minorité. Néanmoins, il y a un constat qui est partagé, y compris par la municipalité, qui est de vouloir aller plus loin.

Je vous invite demain soir à venir entendre les préconisations qui seront faites. Je ne suis pas sûr que le Conseil municipal, ce soir, soit le lieu pour présenter les propositions. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'une fois que le Maire aura réagi et validé ou pas validé les propositions qui nous seront faites, il y a un Plan d'action qui sera présenté devant le Conseil municipal et qui sera débattu avec l'ensemble des élus.

M. le MAIRE

OK. Je vous signale que je recevrais Monsieur AYRAULT vendredi à l'occasion de son passage à Bordeaux puisqu'il a eu l'amabilité de me contacter, et je m'entretiendrai volontiers avec lui.

Madame JAMET.

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je suis très attachée à ce sujet. D'ailleurs, j'ai été auditionnée par la Commission au mois de février. Je remercie la Commission pour l'accueil qui m'a été fait. Je pense quand même qu'il aurait été agréable, souhaitable et bienvenu que le rapport soit présenté en Conseil municipal pour que tous les élus en aient une vision claire, pour que ça soit mis en délibération et donc en ligne tout de suite dès la fin de ce Conseil municipal et qu'il y ait un débat serein autour de la question si c'était nécessaire. D'autres élus peut-être qui n'ont pas été auditionnés auraient pu amener aussi d'autres éléments. Donc, je trouve un peu dommage qu'il n'ait pas été remis aujourd'hui, mais je viendrai demain pour écouter les propositions et il me tarde quand même de l'avoir en main, si je peux me permettre. Au revoir.

M. le MAIRE

Très bien. Écoutez, voici encore une différence. Nous en avons beaucoup ce soir. Ce n'est pas fini encore, il y a encore deux ou trois rapports. C'est un rapport qui a été demandé par le Maire. Il est remis au Maire, ça me paraît la plus élémentaire courtoisie, et, ensuite, les propositions seront soumises au Conseil municipal. Il y a là matière à aucune critique.

Qui est favorable à cette délibération, soutien aux associations ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Délégation suivante.